

Affaires extérieures

ni ratifiée par nos partenaires européens—mais parce qu'il l'a décrit comme un exposé de la politique gouvernementale—le ministre admettra qu'il nous serait très utile que l'on dépose ce document aujourd'hui même pour que nous puissions étudier les détails de l'accord et connaître précisément, à partir de ces détails, ce que le gouvernement du Canada propose.

M. Jamieson: Je crois effectivement être en mesure de vous en communiquer les points saillants.

M. Clark: Le ministre dit pouvoir nous en communiquer les points saillants. Cela nous serait utile. Nous aimerions connaître les points saillants qui engloberaient tous les aspects susceptibles d'être litigieux. Si le ministre consentait à le faire aujourd'hui même, il aiderait beaucoup ceux de mes collègues qui désirent intervenir dans le débat demain.

Je voudrais, en passant, faire une ou deux remarques à ce sujet. Après avoir écouté le ministre, j'ai l'impression que nous aurons désormais une norme s'appliquant aux pays européens et une norme différente applicable à d'autres pays du monde.

M. Jamieson: Non.

M. Clark: Le ministre soutient que non. Dans ce cas, il nous faudra étudier la nature exacte de cet accord. Je suppose que ce qui me préoccupe le plus ainsi que la Chambre à ce sujet, est le fait qu'il y a un an le gouvernement du Canada était prêt à décréter un embargo alors que celui-ci n'aurait pas eu d'effet, et qu'il était prêt à défendre des principes alors que cela lui était facile. Cependant, alors que c'est le principe qui est aujourd'hui mis à l'épreuve, on constate que le gouvernement faiblit au premier signe qu'il va être mis à l'épreuve. Ce genre d'attitude nous préoccupe tous gravement.

Laissez-moi toutefois revenir sur d'autres cas où l'on a trop souvent eu l'occasion de voir le gouvernement adopter une position de principe puis l'abandonner au niveau de la pratique. L'un de ces cas porte clairement sur les relations du Canada avec les États-Unis. Nous avons vécu plusieurs années d'indifférence calculée de la part du gouvernement à l'égard des intérêts américains. A l'occasion d'un voyage depuis lors fameux du premier ministre en Union soviétique, ce dernier est allé jusqu'à donner à entendre que les États-Unis constituaient à son avis une menace militaire pour le Canada. Après cet événement, et après une visite inutilement provocatrice du premier ministre à Cuba au moment critique de l'intervention des forces cubaines en Angola, le gouvernement du Canada a profité des célébrations du bicentenaire américain pour faire état publiquement du nouvel esprit d'harmonie régnant entre nos deux pays. Cette publicité a d'ailleurs été reprise par certaines des déclarations de cet après-midi du secrétaire d'État aux Affaires extérieures. A la suite de quoi, de façon gratuite et délibérée, le premier ministre a mis un terme la semaine dernière à ces propos d'harmonie avec le genre d'insulte désinvolte qu'il adresse régulièrement à l'endroit de certains de ses compatriotes.

Pourquoi a-t-il fait cela? La raison en est que l'ambassadeur des États-Unis, Tom Enders, a prononcé une série de discours sur la nécessité d'un commerce plus libre qui ont déplu au ministre de l'Agriculture (M. Whelan). Le fait est que les déclarations de l'ambassadeur Enders se rapprochaient davantage de la position officielle du gouvernement à ce sujet que les débordements pittoresques du ministre de l'Agriculture. D'ailleurs, la déclaration faite aujourd'hui par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures au sujet du libre-échange se rappro-

chait beaucoup plus de la position de l'ambassadeur Enders que de celle de son collègue du cabinet. Si le ministre de l'Agriculture veut s'en prendre à quelqu'un, qu'il s'en prenne à ses collègues du cabinet.

Il ne s'agit pas là d'une question d'importance mineure dont on discute au Parlement. Elle a des conséquences très importantes pour nos relations avec un pays qui, nous le reconnaissons tous, est notre principal allié. Si le premier ministre tenait à conserver de bonnes relations entre le Canada et les États-Unis, il aurait beaucoup mieux valu qu'il mette au pas son ministre au lieu de s'attaquer à la crédibilité et à l'efficacité de l'ambassadeur des États-Unis. Dans le *Journal d'Ottawa* de samedi on pouvait lire et je crois qu'il vaut la peine de le consigner au compte rendu des Communes:

La question est de savoir si M. Whelan «parlait au nom du gouvernement» du Canada lorsqu'il a dit qu'il en avait assez de M. Enders. Le «oui» de M. Trudeau n'a été ni expliqué ni démenti.

L'article continue ainsi:

Il est impossible de croire que M. Trudeau ne savait pas ce qu'il faisait en approuvant les opinions de M. Whelan et en essayant de jouer un petit jeu intellectuel insultant aux Communes... Ce qu'il a fait n'était pas dans l'intérêt du Canada.

Pour la plupart, nous partageons le point de vue exprimé dans cet éditorial. Malheureusement, ce n'est pas la première fois que le premier ministre agit ainsi. Il n'y a vraiment rien d'étonnant à ce que le gouvernement parle d'entretenir de bonnes relations avec les États-Unis et qu'en même temps, il agisse de façon à saper inutilement ces bonnes relations.

L'autre cas où le gouvernement a affirmé une chose en principe et fait le contraire en pratique concerne le boycottage arabe. Il y a quatorze mois, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures—alors nouvellement nommé—a annoncé qu'une politique exigeant des sociétés canadiennes qu'elles fassent état, et je cite les termes même de son discours: «de tous les cas d'observation des dispositions de boycottage». Voilà ce qu'on nous avait promis. Or, dans la pratique, cela se limite aux dispositions de boycottage explicites; autrement dit, si on reprend un exemple qui a été attribué au ministre par les journaux, le gouvernement du Canada ne voit rien de répréhensible à ce que des sociétés canadiennes boycottent des navires faisant escale en Israël, à condition que le boycottage ne fasse pas explicitement l'objet d'une clause du contrat.

Cela revient à n'avoir aucune politique, ce qui est déjà terrible. Mais ce qui est pire encore c'est l'hypocrisie—il n'y a pas d'autre mot lorsqu'on considère ses réalisations, l'hypocrisie congénitale—de ce gouvernement, qui fait semblant de s'opposer à tous les boycottages mais qui, en fait, les accepte presque tous. Autre exemple: en janvier dernier, le gouvernement nous a promis de publier, à tous les six mois, la liste des sociétés canadiennes qui se soumettaient aux dispositions du boycottage arabe. C'était en janvier. Nous sommes maintenant en décembre et aucune rapport n'a été publié. C'est une autre promesse que le gouvernement a reniée.

Aujourd'hui, il semble que le gouvernement fasse marche arrière en ce qui a trait aux garanties nucléaires. Nous devons étudier la chose de plus près, mais d'après ce que le ministre a dit, il semble que jusqu'à maintenant, notre pays avait exigé un droit de veto préalable sur le retraitement du combustible utilisé par les pays consommateurs, mais maintenant, dans le cas des pays de la Communauté européenne, nous avons laissé tomber cette exigence pour nous rabattre sur la consultation.